



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

Association loi 1901

Siège social : Rue d'Anjou 44430 Le Loroux Bottereau

Date de déclaration à La Préfecture de la Région Pays de Loire : 18 mars 1996

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Date de l'assemblée générale : Mercredi 01 Octobre 2025

Lieu : Collège Auguste Mailloux au Loroux Bottereau

Présidente de séance : PONNAU Cécile

Secrétaire de séance : ERRIEN Magali

L'invitation a été faite sur le site du FSE et une distribution papier par les professeurs principaux.

1. Ouverture de l'assemblée

Le 01 Octobre 2025, les membres de l'association Foyer Socio Educatif Auguste Mailloux se sont réunis en assemblée générale ordinaire sous la présidence de Cécile Ponnau.

La présidente de séance déclare [la séance ouverte à 20h50](#).

2. Présents et représentés

Cf. feuille d'émargement en annexe

Membres du bureau présents :

- Présidente : Cécile Ponnau
- Vice Présidente : Magali ERRIEN



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

- Trésorière : Florence DAGUIER
- Trésorière adjointe : Mélina PLESSIER
- Secrétaire : Pierre RAVENEL

3. Ordre du jour

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Présentation du rapport moral et d'activité de l'année.
2. Validation du montant des cotisations
3. Présentation et approbation du rapport financier.
4. Election des membres du bureau.

4. Délibérations et résolutions

Les délibérations ont été prises selon l'ordre du jour.

Point 1 : Rapport moral et d'activité

La présidente présente le rapport moral et les activités de l'année écoulée, détaillant les actions réalisées, les événements organisés et les objectifs atteints :

- Accompagnement pour la **fête de fin d'année des troisièmes**, Projet mené par un groupe de 3eme dynamique. Lien avec François, responsable de l'Espace Jeunesse



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

10-17 ans et avec Mme Hurvoy, CPE du collège. **A continuer.**

Sollicitation d'anciens 3^{ème} par rapport aux photos réalisées par le photobooth loué. Mais il y a une vraie question quant aux droits à l'image. Cécile Ponnau se renseigne pour connaître les éventuelles possibilités.

- **Ventes pour financer les séjours** très rentables cette année.

Deux séjours : Auvergne pour des 4^{ème} avec la vente de fromage et saucissons de la ferme de l'Oiseau et Bilbao (Espagne) pour des 3^{ème} avec la vente de produits espagnols : huile d'olives, oranges, citrons, turrón.

Nouveauté : La décision a été prise par le FSE de subventionner le double des gains dans la limite 1500 euros. Pour les deux séjours, le bénéfice de chaque vente a été abondé de 1500 euros permettant de réduire le coût des voyages pour les familles. Le FSE continue d'aider les boursiers pour les voyages, après sollicitation par le collège sur la quote-part restante à financer.

- **Coopérative scolaire :**

Vu les faibles résultats financiers de l'année précédente et du fort investissement de l'équipe CoopSco, un sondage électronique fin 2024 / début 2025 a été lancé auprès des familles sur un maintien ou non de la coopérative, et si maintien sous quelle forme. Il a été convenu de maintenir le service en l'état, donc pas de sous traitance mais proposition du paiement via HelloAsso. L'analyse du sondage est en annexe du présent PV.

Gros travail de la part des bénévoles en plus des actions « standard » : consultation des fournisseurs, des prestataires si sous-traitance, mises à jour de tous les tarifs proposés, mise en œuvre de l'interface avec HelloAsso (plus 50heures), etc.



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

Résultat = 10 commandes de moins par rapport à l'année dernière mais avec les marges mises en place le gain est bien meilleure que l'an dernier et une gestion allégée avec la réduction du nombre de chèques à traiter, validation de commandes.

Pour 2026, penser à rappeler aux usagers qu'ils ne sont pas obligés de prendre l'intégralité des propositions par niveaux, ils peuvent choisir en fonction de ce qu'ils leur restent ou au contraire commander plus.

Bénéfice prévisionnel de 2300 euros, en attente de la facture définitive du fournisseur VERRIER.

- Participation financière pour l'acquisition **matériel dans la classe ULIS** pour 500 euros.
- Pas de participation à la **journée d'intégration des 6eme** en 2024-2025, suite à échange avec le collège. Mais il est prévu de la prendre intégralement en charge cette année. A confirmer avec le collège selon les besoins et le nouveau projet d'intégration testé par 2 classes à La Turmelière pour 2025-2026. En 2026-2027, il est prévu que l'ensemble des 6^{ème} s'y rendent.
- **Photo de classe** : vente gérée en interne au collège par les enseignants membres du bureau. Le Bénéfice de 1284,70 euros contribue à participer au financement de différents projets.
- Financement des **livres du Prix des Incos**. Début 2025, le FSE a prévenu le collège de l'arrêt du financement important de ce projet, en précisant que le FSE aiderait au que



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

possible à la mise en œuvre d'autres projets pédagogiques, tel que le nouveau défi lecture 2025-2026.

- **Nouveauté** : Vente de brioches en partenariat avec les AED du collège pour financer des jeux pour le temps du midi

Vote du bilan moral : Résolutions adoptées à l'unanimité soit 10 favorables, 0 contre

Point 2 : Validation du montant des cotisations

Depuis des années, le montant de la cotisation des adhérents est de 5 euros. Face aux différentes augmentations, le bureau FSE a décidé d'augmenter les cotisations pour l'année 2025-2026 selon un barème dégressif selon le nombre d'enfants inscrits au collège Auguste Mailloux sur l'année en cours.

Cotisation si 1 seul enfant inscrit	8 euros
Cotisation si 2 enfants inscrits	12 euros
Cotisation si plus de 2 enfants inscrits	15 euros

Résolution adoptée avec 8 votes favorables, 0 votes contre et 2 abstentions

Point 3 : Rapport financier

La trésorière présente le bilan financier de l'association, y compris les recettes, les dépenses et le solde final.

Elle attire l'attention sur le solde du bilan au 31/08/2025 élevé car contrairement aux autres années et grâce aux paiements des commandes de la CoopSco par HelloAsso perçus avant le 31/08. Précédemment, il était indiqué que les chèques étaient encaissés début septembre.



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

BILAN FINANCIER au 31/08/2025

OPERATIONS	Budget réalisé 23-24 (pour mémoire)		Budget réalisé 24-25	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Frais de Fonctionnement	371,29	2 722,62	332,63	3 125,00
Transfert livrets		2 722,62		3 125,00
Frais bancaire divers	28,00		44,00	
PLURIL Adhésion et cotisation	70,00		0,00	
Consommations réunion	27,70		41,50	
MAIF - Assurance	183,10		183,56	
OVH - Site	62,49		63,57	
Dons	2 056,00		2 176,96	
Journée intégration 6e	716,00		0,00	
sorties diverses	1 000,00		1 000,00	
matériels ULIS			500,00	
jeux pour le foyer			243,00	
fête de fin d'année juin	150,00		433,96	
Coopérative Scolaire		137,40		15 373,71
Verrier	18 469,00		14 452,84	
Remboursements sur Commandes CoopSca			151,80	
cotisations et commandes CoopSca		18 606,40		29 978,35
- 2024/2025				14 381,35
2025/2026 Heilbrunn				13 992,00
Photos de classe		1 216,90		1 284,70
Vente de brioches		0,00	504,90	748,00
Les Incorruptibles	1 756,03		1 411,68	
	2 506,03	750,00	2 131,68	720,00
Séjours, dont prise des élèves boursiers		12,30	3 795,50	
Barcelone 2024	8 130,05	8 142,35	687,50	
Bilbao 2025			8 383,55	6 874,55 €
Auvergne 2025			9 911,00	8 312,00 €
TOTAL	4 193,32	4 089,22	8 221,67	20 531,41
Résultat année		-104,10		12 309,74

Au 31/08/2025,

- Compte Courant : 13 491,52 €
- Livret A : 28 260,91 € -> Intérêts sur l'année 2024 : 914,15 €
- Compte Titre : 15 840,66 € (dernière valorisation connue au 30.06.2025)

Vote : Résolution adoptée avec 10 votes favorables, 0 votes contre et 0 abstention.



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

Point 4 : Election des membres du bureau

L'assemblée procède au renouvellement du bureau.

Bureau actuel

Présidente	Cécile PONNAU	Présidente Adjointe	Magali ERRIEN
Trésorière	Florence DAGUIER	Trésorière Adjointe	Mélina PLESSIER
Secrétaire	Pierre RAVENEL	Secrétaire Adjointe	Camille EVE

Les candidats sont :

Présidente	Cécile PONNAU	Présidente Adjointe	Magali ERRIEN
Trésorière	Mélina PLESSIER	Trésorière Adjointe	Florence DAGUIER
Secrétaire	Pierre RAVENEL	Secrétaire Adjointe	Florence DAGUIER

Résultats des votes :

Vote : Résolution adoptée avec 10 votes favorables, 0 votes contre et 0 abstention.

Bureau élu année 2025-2026

Présidente	Cécile PONNAU	Présidente Adjointe	Magali ERRIEN
Trésorière	Mélina PLESSIER	Trésorière Adjointe	Florence DAGUIER
Secrétaire	Pierre RAVENEL	Secrétaire Adjointe	Florence DAGUIER



F.S.E. – Foyer Socio-éducatif – Collège A. Mailloux

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Mercredi 01 octobre 2025

5. Clôture de la séance

La séance est levée à 22h19.

Le président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication.

Fait au Loroux Bottereau le 01 octobre 2025

Présidente

Cécile PONNAU

Trésorière

Mélina PLESSIER

Secrétaire

Pierre RAVENEL

Présidente Adjointe

Magali ERRIEN

Trésorière Adjointe

Florence DAGUIER

secrétaire Adjoint

Florence DAGUIER